

## COMMUNIQUE DE PRESSE

02/04/2021

### EVOLUTION DES VINS IGP « SABLE DE CAMARGUE »

*Le Comité national de l'INAO compétent pour les IGP viticoles, qui s'est tenu ce jeudi 1<sup>er</sup> avril, a donné un avis favorable à l'ouverture d'une période nationale d'opposition (PNO) pour l'abrogation de l'IGP « Sable de Camargue » sans donner son feu vert à la transmission aux services de la Commission européenne du dossier de demande d'abrogation de l'IGP.*

Cette PNO d'une durée de deux mois va donc être prochainement ouverte, en même temps que celle décidée par le Comité National compétent pour les AOP viticoles suite à son avis favorable à la demande d'évolution de l'IGP « Sable de Camargue » vers une AOP.

Cette période va permettre aux porteurs du projet de dialoguer avec les producteurs de la dénomination géographique complémentaire (DGC) « Terre de Camargue » de l'IGP « Pays des Bouches du Rhône ».

« J'espère que cette période d'échange va permettre de dégager une solution partagée entre toutes les parties au dossier, de nature à apaiser les inquiétudes, notamment sur les questions que soulève aujourd'hui le partage du nom « Camargue » avec la perspective de ce passage en AOP de l'IGP « Sable de Camargue », conclut le Président Eric Paul.

[En savoir plus sur l'IGP \(Indication géographique protégée\)](#)

### Service Communication INAO

Nadia Michaud / Sophie Mauriange  
Tél : 01 73 30 38 78 / 01 73 30 38 39  
Mél : [n.michaud@inao.gouv.fr](mailto:n.michaud@inao.gouv.fr) / [s.mauriange@inao.gouv.fr](mailto:s.mauriange@inao.gouv.fr)  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr) / [www.nosproduitsdequalite.fr](http://www.nosproduitsdequalite.fr)

12, rue Henri Rol Tanguy  
93 555 Montreuil Cedex